



## TARIFS COLLEGE

### Année scolaire 2025-2026

#### **1 - Contribution des familles : 321 €**

*Dans une même fratrie :*

*25 % de réduction pour le deuxième enfant, gratuit pour les suivants*

#### **2 – Cotisations annuelles : 77 €**

*Collectées par l'établissement et reversées aux différents organismes (Apel, Ugsel, Synadic, Udogec, Aces, Snceel...). Ces cotisations comprennent également une assurance individuelle accidents obligatoire pour tous nos élèves.*

#### **3 - Frais divers : 71 €**

*Photocopies, frais d'envoi, accès à la patinoire et carnet de correspondance etc...*

#### **4 - Projets de collège : 20 €**

**→ Soit une facture annuelle totale de 489 € pour l'aîné d'une fratrie**

**Livres scolaires : prêtés par l'établissement**

#### **Frais facultatifs**

- Etude du soir jusqu'à 18 heures : 2 € par jour de présence
- Pour les élèves qui le souhaitent, location d'un casier : 5 €

#### **Demi-pension : 6.75 €**

Le coût de la demi-pension comprend :

- Le prix du repas payé à la société de restauration,
- Le prix des fluides (eau, électricité, gaz), l'entretien des locaux ainsi que le renouvellement du matériel de cuisine,
- La rétribution des surveillants qui encadrent les élèves sur le temps de pause méridien.